la gazette du Var

#169

de la porte des maures à la méditerranée

Août 2022

La longue marche de Natalia pour l'Ukraine

Max Bauer
en colère contre
les pseudo-écologistes

Le député Stéphane Rambaud
à l'écoute de ses administrés

• Le Var a fêté la Libération d'août 1944 •

Édito

« 100 jours » pour pas grand-chose !

En évoquant les 100 jours, on ne parle pas de la dernière période du règne de Napoléon 1er (de son retour de l'île d'Elbe et son entrée dans Paris le 20 mars 1815 à sa seconde abdication, le 22 juin 1815) mais bien de la perception des 100 premiers jours d'Emmanuel Macron par les Français.

En effet, 100 jours après sa réélection, alors que la chienlit est dans la rue, Emmanuel Macron regarde ailleurs ! Selon Indeed et Harris Interactive, seulement 37 % des Français sont satisfaits de la politique menée par le chef de l'État. Les Français ont peur, doutent et sont pessimistes face aux problèmes d'emplois et d'insécurité qui grandissent.

Comme on pouvait s'y attendre, 79 % des sympathisants du président se disent satisfaits tandis que dans les autres formations politiques, c'est critique à tous les niveaux ! Dans l'opposition radicale, on perçoit les 100 premiers jours de manière négative (LFI à 24 % et RN à 16 %). Les Républicains (42%) et le PS (38%) demeurent modérés.

Pour une majorité de Français (89 %) de nombreuses mesures sont prioritaires : revalorisation des pensions de retraite, gestion des hôpitaux, petite enfance et emploi.

Il existe aussi d'autres inquiétudes : emploi des jeunes, conditions de travail, lutte contre le travail précaire. Les Français réclament également une augmentation du salaire minimum.

Certes, le discours de politique générale du Gouvernement, a reçu un avis favorable sur de nombreux points : revalorisation des pensions (86 %), de nouveaux postes pour la petite enfance (83 %), concertations sur l'avenir de l'hôpital et du système de soins (82%).

Pour la réforme du système des retraites, une personne sur deux se dit défavorable à cette proposition.

Pour l'emploi, 89 % des Français, tous bords politiques confondus, l'estiment prioritaire, avec comme revendication la lutte contre le chômage des jeunes (87 %), l'amélioration des conditions de travail des salariés (87 %), la lutte contre le travail précaire (85 %), la lutte contre la concurrence étrangère (84 %), l'augmentation du salaire minimum (83 %).

Malgré tout, les Français restent pessimistes sur l'évolution économique de la France. D'ailleurs, 56% pensent que l'équilibre budgétaire va se dégrader et 49% ont le même avis sur la croissance économique de la France.

Finalement, l'appréciation des Français sur ces 100 premiers jours d'Emmanuel Macron n'est pas différente de leur ressenti lors du premier mandat. Le chef de l'État pâtit, encore et toujours, d'un manque d'écoute à leur égard. Ils lui reprochent de ne pas traiter les questions prioritaires de sécurité et d'immigration.

Les Français craignent que le rebond économique, qui touche de nombreux pays de la zone occidentale, ne profite pas à la France.

Et, c'était pourtant leur seul espoir de remonter leur moral. Ils devront attendre !

Bernard BERTUCCO VAN DAMME.

la gazette du Var

de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertucco Van Damme

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot, avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Régie publicitaire 06 37 37 21 21
Prix au numéro : 1€

Bureau Métropole TPM
Thierry Cari - Greg Vuylsteker

Bureau de Paris
Julien Azoulai corresp. permanent

Bureau Méditerranée Porte des Maures
Nicolas Tudort
Alain Blanchot Photographe
Francine Marie - Pascal Jolliet

Photographes
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

IMPRIM'VERT®

Éditeur et responsable de la publication - ADIM - 174 rue Eugène Baboulène - Bat. B - 83250 La Londe-Les-Maures
Dépot légal en cours - Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Retrouvez-nous sur www.lagazetteduvar.fr

La Londe-les-Maures - Kiev

La longue marche de Natalia en soutien à l'Ukraine

Née en Ukraine, depuis plus de 20 ans, Natalia Zadorojna habite à La Londe-les-Maures. Elle a déjà effectué neuf voyages humanitaires dans son pays natal depuis le début du conflit. Avec son sac à dos, la force de ses jambes et son téléphone, elle souhaite récolter des fonds pour continuer à aider ses compatriotes.

Le 24 février, jour de l'invasion de l'Ukraine par les Russes, est un jour que Natalia ne peut pas oublier. N'écoutant que son courage, elle s'est démenée, dès lors, pour mettre en place des convois humanitaires à destination de sa ville natale et pour rapatrier en France des membres de sa familles, restés encore en Ukraine.

Une fois de plus, non sans courage ou inconscience, elle a décidé de partir à Kiev, seule et à pied, avec pour seul bagage un sac à dos et une tente. Un périple de 2 223 km qui doit lui permettre de toucher le plus grand nombre sur la cause ukrainienne durant son voyage, notamment des personnalités connues en postant des vidéos sur les réseaux sociaux.

Avant d'arriver à Kiev, la jeune femme a prévu des étapes à Luxembourg, Francfort et Varsovie. Un défi qui est soutenu par François de Canson, maire de La Londe-les-Maures, qui l'a reçue dans son bureau, la veille de son départ du Var, en compagnie de Cathy Baschieri, adjointe au maire en charge des affaires sociales. Et tout au long de son voyage, Natalia reste en contact par téléphone avec Jean-Marie Massimo, adjoint au service des sports.

Pour Cathy Baschieri : « Cette jeune femme est extraordinaire ! C'est une femme passionnée. Vivant à La Londe depuis 22 ans, c'est une petite française, bien dans sa tête ! Depuis le début du conflit, elle se sent touchée par les drames que vivent ses compatriotes et sa famille restée en Ukraine. Pour faciliter son voyage, j'ai mis en alerte le réseau des Lion's Club ».

François de Canson conclut : « Cette initiative humanitaire est partie de La Londe-les-Maures quand Natalia est venue nous voir, Cathy Baschieri et moi-même. Cet hiver, nous avons déjà organisé une collecte et réuni plus de 30m3 de marchandises, de la nourriture principalement. Nous la soutenons de toutes nos forces dans son action. Et, Jean-Marie Massimo a mobilisé le réseau des sapeurs-pompiers français pour l'accueillir durant sa marche ». •

Photo Alain BLANCHOT

Natalia : « Je ne suis pas courageuse, je suis reconnaissante »

Natalia ZADOROJNA répond aux questions de La Gazette du Var.

Qui êtes-vous Natalia ?

Natalia ZADOROJNA. Je vis à La Londe-les-Maures depuis l'âge de 8 ans. Aujourd'hui, je suis une maman de 30 ans, et mon fils Aydann en a 6.

Je n'ai manqué de rien dans ma vie, peut-être d'argent, de logement, de nourriture. C'est arrivé bien plus d'une fois quand j'analyse ma vie avec des yeux d'adulte. Mais mes yeux d'enfant n'ont jamais manqué de rien. Je ne me souviens pas une seule fois dans ma vie me dire que j'ai faim. Mais, on m'a donné tellement d'amour dans mon enfance, aussi triste qu'elle puisse paraître aux yeux de certains, que je n'arrive pas à me souvenir que j'ai pu manquer de quoi que ce soit.

Comment s'est passé votre enfance ?

NZ. J'ai grandi loin de ma famille, ici dans le Var, à La Londe-les-Maures où je suis arrivée en 2000. C'était dur ! J'en ai pleuré ! Ma grand-mère s'est démenée pour me donner plus d'amour que je n'en méritais. Et aujourd'hui, me voilà grande, battante, sensible, autonome et persuadée, plus que jamais, d'être une bonne personne. J'espère donner suffisamment d'amour à mon fils et en avoir assez pour pouvoir en donner à d'autres enfants.

Effectuer un tel périple, cela réclame un sacré courage ?

NZ. Je ne suis pas courageuse, Je suis reconnaissante ! Reconnaissante de vivre, de manger, de me réveiller, d'avoir un fils en bonne santé, de le voir sourire, de le voir jouer ! Je veux me concentrer sur l'aide à mon prochain car je me sens mieux ainsi. Si la guerre venait jusqu'ici, je ne me pardonnerai pas d'être restée sans rien faire. Je ne me pardonnerai pas de laisser la peur noire s'installer dans les yeux bleus de mon fils. Il y a tellement d'enfants qui pleurent aujourd'hui, qui meurent aujourd'hui.

Comment allez-vous utiliser l'argent récolté grâce à votre action ?

NZ. Malgré les vacances, j'espère que les Internautes seront au rendez-vous et qu'ils participeront à cette belle action humanitaire. Avec ma famille sur place à Kiev, je vais remettre l'argent de la collecte à des orphelins et à l'armée ukrainienne. En attendant, je sais que je vais devoir être plus forte que ma fatigue morale et physique.

Quel est votre état d'esprit depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine ?

NZ. J'ai un rêve que je n'avais pas avant le 24 février, la date du début du conflit contre la Russie. Avant, je voulais acheter une petite maison pour y construire ma vie. Aujourd'hui, je souhaite acquérir une ferme pour accueillir des femmes et des enfants. Je pense à ce que réalise « SOS Mon Village ». Je veux reprendre quelque chose dans un endroit qui manque de vie. Et, le remplir de femmes battantes et d'enfants qui ne demandent qu'à vivre.

Comment comptez-vous faire ?

NZ. J'ai monté l'association « La Main franco-ukrainienne ». Cette association ne se contentera pas d'aider les enfants d'Ukraine mais aussi les enfants du monde entier, touchés injustement par des guerres, menées par des adultes insensés et insensibles.

Je vise à récolter 100 000€. Ce sera une ferme dans le calme, à l'abri du bruit, où les enfants pourront courir, jouer et s'amuser sans se mettre à pleurer car une alerte à la bombe vient de sonner !

J'aimerai que les jeunes mamans se sentent en sécurité. On pourrait ouvrir un restaurant qui utiliserait dans sa cuisine uniquement les produits de la ferme. Cela lui permettrait de survivre dans la longueur du temps.

Et pour votre famille ?

NZ. Je veux que mon fils sache que sa maman n'a peur de rien et ne laissera jamais personne lui faire du mal.

Mais protéger ses arrières, cela veut aussi dire sacrifier certains moments ! Deux mois, c'est long ! Il me manque déjà parce que je sais qu'il devrait être avec moi, mais je serai loin.

Aujourd'hui, j'ai un appartement dont les travaux sont juste à l'arrêt, faute de moyens. Mon avancée dans ma vie personnelle stagne. Mais le plus important, c'est que je me sens droite dans mes bottes et que mon fils ne manque de rien. Enfin, si de moi pendant deux mois. •

UpCycle
Le compostage de quartier, point de départ d'une transformation des villes

En valorisant les bio déchets (marc de café, déchets alimentaires, et certains emballages compostables), UpCycle permet à ses clients de produire du compost. La PME veut se développer dans le Var, auprès des collectivités, des entreprises et des associations.

À l'initiative de ce projet innovant, Cédric Péchard, un ingénieur passionné de biomimétisme et d'économie circulaire. Convaincu que le compostage de quartier est le point de départ d'une transformation fondamentale des villes, UpCycle donne à ses clients des outils performants au service de la réappropriation des espaces urbains et la sensibilisation au maraîchage.

2021. La PME, avec un parc de plus de 40 machines et devant le succès de ses solutions, avec son partenaire Fabtec ouvre une usine pour développer les volumes de production de ce matériel. La production est développée avec Mayran Industrie (Aveyron), à proximité de Rodez, qui rejoint la liste des deux autres sites (l'un proche de Montpellier, l'autre à Lamballe) qui produisent déjà les machines.

DESTINATION EXPORT

2020. C'est le début de l'export avec le lancement d'UpCycle Suisse et Benelux, et des projets qui se concrétisent au Maroc et au Rwanda, grâce au FASEP, et la mise en place d'un bureau d'étude à Marseille, avec plus de 10 machines en parallèle, pour mettre au point toutes les machines et le logiciel exclusif qui permettra de faciliter la vie des usagers.

Alors que la France se confine, la PME se lance dans la conception et la fabrication de son propre matériel. Et, pas que des composteurs ! Tout le nécessaire pour rendre les clients (associations, collectivités, entreprises) autonomes dans la gestion de leurs bio déchets. Fin 2020, elle créée Démeterra, une gamme de points d'apports volontaire (remorques électriques, broyeurs, composteurs), pilotés par un outil web exclusif et labellisés Origine France Garantie.

2019. Les premiers POC sur le compostage de quartier sont installés dans le 14ème arrondissement de Paris. Devant les résultats et l'engouement des habitants, l'entreprise sait qu'elle a trouvé une alternative au « tout collecte » des déchets alimentaires. « Avec des bio déchets de qualité, on fait du compost parfait, le tout avec zéro camion », assurent les entrepreneurs.

BOUCLES CIRCULAIRES

La PME ne cesse de développer de nouvelles boucles circulaires au service des villes, des entreprises et des hommes.

2016. « Un groupement de restaurants d'entreprise souhaitait valoriser ses déchets de cantine. À la suite d'une comparaison de différents systèmes, nous avons tester le compostage électromécanique avec la société anglaise Tidy Planet. Après une campagne de tests sur la ferme de Saint-Nom-la-Bretèche, nous étions convaincus par cette nouvelle technologie, devenant rapidement, les premiers installateurs de cette solution en France. Un accompagnement des clients démontre qu'il existe un potentiel formidable, si nous pouvons rendre cette technologie accessible aux non-experts du compostage », expliquent-ils d'une même voix.

2014. Cyril s'associe à Arnaud Ulrich et Grégoire Bleu. Ensemble, ils changent d'échelle. D'un conteneur de 20m² à Paris, UpCycle s'installe dans une ancienne mûrisserie à bananes de 150m² au cœur du marché international de Rungis puis dans une ferme horticole de 2 000m² à Saint-Nom-la Bretèche (Yvelines) en 2016.

IMPACT SOCIAL

Sensible à l'impact social des déchets, Cédric est parti à deux reprises en Afrique, au Mali puis au Zimbabwe, à la rencontre d'initiatives locales. Son attention a été attirée par un projet de valorisation de sous-produits agricoles, mis en place dans une logique d'accompagnement de personnes en difficulté.

« Il s'agissait de production de pleurotes sur une base de substrat de rafles de maïs, déchets de cultures que des orphelines vendaient sur le marché, assurant à ces jeunes filles une autonomie financière. En 2011, en collaboration avec une structure d'accueil de personnes en situation de handicap mental, Upcycle a pris forme en Île-de-France. Le projet social et environnemental est devenu le cœur de sa mission et les champignons le premier moyen d'y parvenir », conclut Cédric. •

COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, ELLES DEVIENNENT AUTONOMES EN COMPOSTANT LEURS BIO DÉCHETS SUR SITE ET RENFORCENT LEUR IMPLANTATION LOCALE GRÂCE À L'UTILISATION DU COMPOST.

Collectivités locales

• Un compostage de quartier simple, efficace, sans nuisance. Il améliore la vie des habitants et commerçants. Les collectivités doivent mettre à la disposition de leurs habitant un système de tri et de valorisation de leurs déchets fermentescibles d'ici fin 2023, soit par compostage soit par méthanisation. Cette obligation s'applique depuis 2016 aux cuisines centrales et à tous les émetteurs de plus de 10T de bio déchets/an dans le cadre de la Loi Grenelle 2.

Entreprises

• Le compostage sur site pour les déchets des restaurants collectifs, des sites touristiques, des grandes surfaces alimentaires, des hôtels. Les entreprises peuvent composter leurs bio déchets directement sur le site de l'entreprise, siège social, GMS. Le début d'une boucle circulaire profitable pour le bilan RSE.

Structures d'insertion

• La gestion des bio déchets peut être une nouvelle activité au service des structures d'insertion. La priorité des associations d'insertion est de créer des emplois valorisants, non délocalisables et accessibles à des personnes exclues du marché de l'emploi, en créant une activité de collecte et de compostage en plateforme des bio déchets.

Éco-citoyens

• Chaque citoyen peut aider sa commune à implanter un composteur de quartier et devenir ambassadeur du changement. Devenez acteurs du changement en compostant vos déchets alimentaires, et agissez tous les jours en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique !

À NOTER...

UPCYCLE

13 rue Saint-Honoré – 78000 Versailles
Lauréat 2020 Marianne d'Or
+33(0)7 82 90 64 76

A57 : MISE À 2×3 VOIES

LES TRAVAUX DE L'A57 SE POURSUIVENT !

Voilà déjà plus d'un an que le chantier d'élargissement s'inscrit dans le quotidien des habitants de l'aire toulonnaise. Une première année qui a vu le lancement de nombreux travaux dans plusieurs secteurs en simultané, transformant ainsi le paysage aux abords de l'A57.

Le chantier se poursuit dans des zones très contraintes où les entreprises s'adaptent au quotidien tout en travaillant près des habitations et de la circulation. La présence d'engins de grande envergure, de camions, de personnels peut distraire votre conduite.

Restez vigilants pour la sécurité de tous !

RAPPEL DES CONSIGNES

- **À l'approche d'une zone de chantier, la circulation est limitée à 70 km/h, réduisez votre vitesse.**
- **Ne changez pas de file inopinément.**
- **Respectez les distances de sécurité**
- **Les zones de chantier sont accessibles uniquement aux personnels habilités.**

4 agents de liaison à votre écoute

Thomas MARMORAT
SECTEUR **SAINT-JEAN-DU-VAR**
Tél. : 06 08 42 44 11
thomas.marmorat-ext@vinci-autoroutes.com

Maéva LINE
SECTEUR **TOULON / LA BARENTINE LA-VALETTE-DU-VAR NORD**
Tél. : 06 08 45 68 75
mæva.line-ext@vinci-autoroutes.com

Gregory KAYAL
SECTEUR **LA-VALETTE-DU-VAR SUD LA COUPIANE / LA GARDE**
Tél. : 06 08 43 48 18
gregory.kayal-ext@vinci-autoroutes.com

Claude SANCHEZ
SECTEUR **TOULON / SAINT-JEAN-DU-VAR**
Tél. : 06 08 42 62 83
claude.sanchez-ext@vinci-autoroutes.com

N'hésitez pas à contacter les agents de votre secteur **du lundi au vendredi de 8h à 18h.**

Inscrivez-vous à la NEWSLETTER sur A57-toulon.fr

Découvrez la rubrique dédiée aux travaux en cours

WORLDERIAL – © ELITE DRONE, D.R. Sarah Varlet, VINCI Autoroutes – 07/2022.

Coordination Rurale

Max Bauer : « Les agriculteurs sont les premiers écologistes » !

Pour Max Bauer, secrétaire général adjoint de la CR nationale, président de la CR Sud et de la CR du Var : « L'écologie n'est pas réservée aux partis politiques, aux associations et autres ONG » !

Selon le responsable agricole, « c'est aussi l'affaire des agriculteurs. Il est urgent de rendre à l'agriculture française sa place d'acteur majeur dans la préservation de l'environnement ».

Max Bauer répond aux questions de La Gazette du Var.

Quel est le regard des agriculteurs sur l'écologie ?

Max BAUER. Depuis plus de trente ans, les agriculteurs ont métamorphosé leurs approches et leurs pratiques culturales. Ils ont fait évoluer leurs techniques et, avec elles, progresser la recherche et le développement. Ils se sont adaptés à de nouveaux cahiers des charges et de nouvelles réglementations. Ils ont accepté d'être contrôlés, observés, critiqués… Alors, et même si cela me vaut les foudres de certains écolos radicaux, les agriculteurs sont les premiers écologistes !

Quel est le rôle des agriculteurs ?

MB. De nous, agriculteurs, dépend la santé de nos écosystèmes terrestres, aquatiques et forestiers. L'agriculture est d'ailleurs une véritable solution de lutte contre les incendies géants qui se multiplient ces dernières années. En travaillant le sol et la terre, en faisant pâturer nos bêtes, nous défrichons des espaces, ouvrons des voies, façonnons les paysages.

Cette année, c'est donc avec une grande amertume que nous dénombrons les hectares en proie aux flammes. Déjà plus de 50 000 ha sont partis en fumée en France, et, avec eux, c'est toute la faune sauvage qui est ravagée. Face à cette catastrophe sans précédent, il faut dénoncer le véritable écran de fumée : celui du militantisme écologique qui a mené à cette situation.

Vous dénoncez les pseudo écologistes ?

MB. Il y a un an, en effet, des écologistes félicitaient la sénatrice Monique de Marco d'Europe Écologie Les Verts, d'être parvenue à empêcher les aménagements souhaités par les pompiers pour protéger la forêt de la Teste-de-Buch du feu. Cette dernière se congratulait d'ailleurs sur Tweeter le 13 juillet 2021 : « Victoire ! Suite à mon intervention, le Gouvernement suspend le plan simple de gestion de la forêt usagère de la Teste-de-Buch. Il s'engage à mener une mission d'inspection pour protéger ce patrimoine forestier et culturel ».

Merci Madame la sénatrice ! Aujourd'hui, grâce à votre intervention, il n'y a tout simplement plus de forêt ! À vous, maintenant, comme à tous vos petits camarades écolos bobos jusqu'au-boutistes, d'assumer les conséquences graves de cet écocide !

Cette sénatrice hors-sol vous met en colère ?

MB. Effectivement. Je suis révolté par l'aveuglement politique et la gestion bureaucratique des espaces ruraux qui mènent malheureusement à de sérieuses blessures de Dame Nature et dont la cicatrisation prendra des années. La Coordination Rurale s'élève contre ces pratiques et lutte avec acharnement contre cette écologie politique, dogmatique et punitive qui asservit nos agriculteurs, voire confisque aux acteurs de la ruralité l'existence et le développement de leur territoire.

Je suggère, d'ailleurs, pour aller encore plus loin, de rendre pénalement responsables les partisans de la non-gestion de la nature, d'autant plus quand les actions et les mesures mises en places mènent à de graves dégâts sur la biodiversité et sur l'environnement.

A vos yeux, le Gouvernement n'est pas exempt de critiques ?

MB. Tout à fait ! L'autre écran de fumée qu'il faut dénoncer, c'est l'absurdité des décisions du Gouvernement, qui, au lieu de soutenir l'agriculture française, préfère mettre sous cloche une partie de notre territoire. Sa stratégie : la création d'aires protégées supplémentaires et le placement de 10 % de ces zones sous « protection forte », afin de favoriser les équilibres entre nature préservée et activité humaine.

Une ineptie ! À l'horizon 2030, la population de notre planète dépassera les 9 milliards d'êtres humains. Selon la FAO, d'ici quinze ans, les besoins alimentaires en céréales seront 50 % plus importants qu'aujourd'hui. Ce combat pour la biodiversité, c'est aussi un combat pour notre propre survie et pour notre alimentation, à travers lequel il est essentiel d'inscrire l'agriculture de demain !

Que faut-il faire pour répondre à cette urgence ?

MB. Plus que jamais, il est urgent de reconnaître l'activité agricole ou sylvicole comme vectrice de biodiversité. Il en est de même pour et les agriculteurs ou les forestiers qui sont des acteurs de l'environnement et qui contribuent à maintenir et à façonner nos paysages via une activité agricole ou forestière responsable.

C'est ce que défend avec conviction la Coordination Rurale, dont nous fêtons cette année les 30 ans. Le syndicat s'est d'ailleurs illustré dans de nombreuses batailles, notamment en 1992, autour du slogan « Tous unis contre la PAC 92 ». Trois décennies plus tard, un nouveau combat commence sous la bannière « Tous unis pour la défense de la ruralité ».

La brutalité des écolos radicaux ne doit pas nous museler, ni nous faire reculer. Ne laissons pas une minorité décider à notre place et nous dicter ses pensées !

Oui, nous pouvons concilier écologie et agriculture.

Les agriculteurs ont entre leurs mains notre avenir alimentaire ainsi que l'entretien et la valorisation de nos espaces naturels. Soutenons-les !

Photo PRESSE AGENCE.

Politique

Stéphane Rambaud : « Je suis à l'écoute des problèmes de mes concitoyens »

Réforme de l'organisation de la police judiciaire (PJ), sous-effectif policier à Porquerolles et au commissariat de Hyères, augmentation des fonctionnaires et légalité des ralentisseurs, cet été, Stéphane Rambaud, député de la 3ème circonscription du Var (RN), était sur tous les fronts.

« A l'écoute des problèmes de mes concitoyens », comme il aime à le souligner, après trois mois passés à l'Assemblée nationale.

Le parlementaire fait le point en exclusivité pour La Gazette du Var.

Que craignez-vous avec la future organisation de la PJ ?

Stéphane RAMBAUD. Pour la bonne marche des services de police dans leur ensemble et, pour le travail de la Police Judiciaire en particulier, une organisation départementale, sous tutelle de la Sécurité Publique, n'est pas adaptée aux nécessités des enquêtes les plus sensibles. Face à cette situation inopportune, j'ai saisi le ministre de l'Intérieur par le biais d'une question écrite afin de lui demander de bien vouloir revenir sur cette réforme.

Les « Brigades du Tigre » sont donc en danger ?

SR. La réforme en cours au sein de la police judiciaire prévoit la suppression des brigades spécialisées et la refonte dans les effectifs de la Sécurité Publique des moyens des services d'enquêtes. Au lieu de trois services, il est envisagé la création d'un grand et unique service dédié à l'investigation. Or, il est connu que les enquêtes sur les dossiers les plus lourds, liés aux gros délinquants, nécessitent plus de temps et de moyens matériels et humains. La disparition du niveau 3, celui des enquêtes les plus complexes, risque d'entraver les capacités d'enquêtes de la PJ. Il en est de même de la brigade économique et financière qui serait appelée à disparaître. Les moyens de la direction centrale de la PJ risquent d'être gravement compromis et d'entraver les enquêtes menées de la frontière italienne à la frontière espagnole.

Sur la sécurité, vous êtes venu au secours de Jean-Pierre Giran sur la situation à Porquerolles ?

SR. En effet, cet été, j'ai attiré l'attention de Gérald Darmanin sur les effectifs de la police nationale stationnés sur l'île de Porquerolles. Du fait d'un manque d'effectif, les policiers devaient prendre la dernière navette maritime afin de retourner sur le continent. Cette année, pour la première fois depuis trente ans, les habitants de l'île ne pouvaient bénéficier du service de protection de nuit auquel ils ont légitimement

droit. Or, en période estivale, la perle des îles d'Or voit sa population multipliée par trois du fait de l'arrivée des touristes. Les activités de nuit connaissent un essor sans précédent. L'île, livrée à elle-même en l'absence de surveillance policière, est victime de toutes sortes d'incivilités, de débordements et parfois même de trafics de substances illicites. De minuit, heure de départ de la dernière navette vers le continent jusqu'à l'aube, Porquerolles ne connaissait plus la tranquillité.

Comment s'est conclu ce dossier épineux ?

SR. Mon intervention auprès du ministre de l'Intérieur a permis de faire débloquer, le lendemain même, la somme de 4 312€ pour régler la question du logement de la police sur l'île de Porquerolles. C'est ainsi que les policiers ont pu résider au village de l'IGESA jusqu'au 21 août, sans devoir quitter l'île pour le continent par la dernière navette maritime.

La ville de Hyères souffre d'un manque chronique d'effectifs capables d'assurer la sécurité de la population ?

SR. La Municipalité demande avec insistance au ministère de l'intérieur, depuis de bien nombreuses années, l'envoi des effectifs en hommes supplémentaires susceptibles de venir épauler leurs collègues présents sur le terrain. Face au silence assourdissant du ministère, j'ai interpellé le ministre pour lui demander de répondre aux légitimes demandes de la population qui souhaite accueillir les effectifs de police nécessaires à sa sécurité.

Comparativement à d'autres villes proches, Hyères fait donc figure de parent pauvre en matière de sécurité ?

SR. Malgré des demandes réitérées de la part du maire de Hyères, les réponses ne sont pas à la hauteur des enjeux. En effet, à la suite de mon intervention, le ministre a annoncé la venue de 8 policiers adjoints. C'est largement insuffisant ! Il faut des policiers titulaires et pas seulement des policiers adjoints.

Vous vous êtes saisi également de la question des ralentisseurs qui empoisonnent la vie des automobilistes ?

SR. Alerté par la ligue de défense des conducteurs et devant les difficultés d'interprétation quant à la légalité des ralentisseurs de vitesse installés sur la voie publique, j'ai interrogé le ministre délégué chargé des transports pour lui faire préciser la valeur réglementaire des ralentisseurs existants et les règles à respecter absolument pour ceux qui sont en projet.

En effet, la Ligue a publié une étude sur les ralentisseurs de vitesse. Elle y dénonce les ralentisseurs illégaux qui sont source aggravante d'accidents corporels et de dégâts matériels pour les véhicules, de surconsommation de carburant, d'inconfort pour les passagers, d'émissions aggravées de CO^2 et de pollution aux particules fines, de nuisances sonores pour les habitations proches.

Les élus locaux doivent rester très prudents sur la mise en place de ces ralentisseurs, pas toujours aux normes. Des actions en justice entamées par des associations d'envergure nationale sont d'ailleurs en cours.

Au niveau du pouvoir d'achat, vous êtes satisfait du relèvement du point d'indice des fonctionnaires ?

SR. J'ai salué la revalorisation de 3,5%, depuis le 1er juillet, du point d'indice de la fonction publique. Publiée par décret au Journal officiel du 8 juillet dernier, elle permet de faire face, en partie, à l'inflation qui touche notre pays. Il s'agit de la plus forte revalorisation depuis 37 ans et constitue une demande appuyée par le groupe parlementaire du Rassemblement national. Cependant, cette revalorisation, qui concerne les trois fonctions publiques, va, si elle n'est pas compensée pour la fonction publique territoriale, constituer une charge supplémentaire écrasante pour toutes les collectivités locales déjà en grande difficulté financière.

Alors, comment faire pour les collectivités ?

SR. Le 25 juillet, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finance rectificative pour 2022, a été adopté un amendement permettant de créer un prélèvement exceptionnel de 180 millions d'€ sur les recettes de l'État afin de faire face à la revalorisation du point d'indice de la fonction publique pour les communes et leurs groupements. Ce montant est bien insuffisant pour une mesure qui est estimée à plus d'un milliard d'€. Alerté par les maires de ma circonscription, j'ai interpellé la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales pour lui demander de mettre à la disposition des collectivités territoriales les moyens financiers supplémentaires nécessaires qui soient à la hauteur de la dépense créée par l'État. •

Photo Alain BLANCHOT.

Le Lavandou

Surveillance et vigilance décuplées durant l'été

Que ce soit sur terre, sur sable ou sur mer, la saison estivale a été chaude, sans compter les risques majeurs d'incendie !

L'œil aux aguets, les élus municipaux ont assuré une vigilance au quotidien. Une constante surveillance au bénéfice de leurs concitoyens, des centaines d'estivants et de la préservation des sites.

Sur le terrain, Gil Bernardi, maire du Lavandou, accompagné de Philippe Grandveaud, conseiller municipal en charge de la préservation et de la sécurité, a constaté les moyens déployés en cette période sensible.

« Nous regardons, secteur par secteur, la route des crêtes et ses massifs forestiers, le littoral, les plages et la grande bleue qui peut elle aussi être dangereuse par imprudence : feux, accidents routiers ou ménagers, baignades, voire aussi le non-respect des codes de navigation », détaille le premier magistrat.

RENFORT IMPORTANT

Concrètement, sous la responsabilité du maire, un important renfort est en alerte 7 jours sur 7. Tout d'abord, les sapeurs-pompiers du centre de secours intercommunal Bormes-les-Mimosas/Le Lavandou, en liaison avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS), avec un poste avancé à Cavalière. Ensuite, la police municipale renforcée par deux policiers motorisés. Puis, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), qui assurent avec leur 4x4 une réserve de 900 litres d'eau pouvant maîtriser un incendie naissant de 100m2. Par ailleurs, des gardes forestiers régionaux, âgé de 18 à 25 ans, et sont détachés dans chaque commune par équipes de trois grâce à un financement de la Région Sud.

CRS ET NAGEURS SAUVETEURS

Côté mer, 19 Nageurs Sauveteurs Municipaux (NSM) assurent une présence jusqu'au 30 septembre, avec un renfort estival de 7 Nageurs Sauveteurs des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS). Une présence prévue jusqu'au 28 août sur l'ensemble des postes de secours de Cavalière, Saint-Clair, Centre-Ville et l'Anglade.

« Les CRS apportent un plus sur la commune en termes de sécurité. Garant de la tranquillité publique, ils s'emploient à faire respecter l'ensemble des règlements sur les plages et leurs abords mais aussi en mer. Leur qualité d'agent de police judiciaire leur donne, au-delà du volet préventif, la possibilité de réprimer tous comportements inappropriés », insiste Gil Bernardi.

Enfin, une sixième borne d'appel a été positionnée dans l'anse de Cavalière et complète un dispositif déjà très efficace. Positionnées sur les parties du littoral non surveillées, elles sont reliées téléphoniquement au poste du centre-ville et déclenchent systématiquement l'embarcation de secours rapide mise à disposition par la commune pour cette mission.

Bref, un quadrillage de sécurité qui a permis d'assurer des vacances sereines à tous. •

Francine MARIE

Etude des points sensibles

La police municipale assure la tranquillité des vacanciers

Les CRS à leur poste de secours

Les CRS en action sur les plages lavandouraines

Les sapeurs-pompiers prêts à répondre aux appels

Vérification des moyens d'accès

Opération sécurité en mer
La mer, espace de liberté et de responsabilité

Le 10 août, une grande opération « Sécurité Mer » s'est déroulée tout autour de l'île de Porquerolles.

Une action de grande ampleur qui avait pour objectif de mettre un coup de projecteur sur les opérations de contrôles quotidiennes réalisées sur le littoral varois.

L'opération, coordonnée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Var (DDTM), sous l'autorité du préfet maritime de la Méditerranée, a consisté à déployer les unités de contrôle en une action interservices. Gendarmeries maritime et départementale, police nationale, police de l'environnement, police municipale d'Hyères, Parc national de Port-Cros et DDTM ont donc sensibilisé les usagers (navires de plaisance, navires à passagers, jet-ski, plongée, …) au respect de la réglementation.

Les contrôles ont porté sur la limitation de vitesse (zones autorisées à la navigation), et la présence des matériels de sécurité obligatoires à bord des embarcations, etc.

Au cœur du Parc national de Port-Cros, les activités de loisirs nautiques (engins tractés, parachutes ascensionnels, kitesurfs, etc.), ainsi que la réglementation relative au mouillage propre ont fait l'objet d'une attention.

Chef de l'unité littorale des affaires maritimes, Jean-Luc Cercio a précisé : « Nous enregistrons trop d'incivilités. Le respect des consignes permet de responsabiliser chaque usager de la mer et vise à prévenir un grand nombre d'accidents. Une bonne application des règles de sécurité aurait pu éviter de nombreux accidents survenus en 2021 ». François Victor, directeur adjoint du Parc national de Port-Cros, a ajouté : « Aujourd'hui, nous sommes intransigeants sur les mouillages non respectueux de l'environnement. On porte notre attention sur les mouillages dans les zones interdites. On constate une réelle méconnaissance des usagers. Il en va de l'avenir de la posidonie et donc de la mer Méditerranée. Pour le non-respect des vitesses réglementaires, nous sommes intransigeants. Pour rappel, la vitesse est réglementée à 5 nœuds dans la bande des 600 mètres tout au autour des îles d'or ». •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER…

35 RETRAITS DE PERMIS EN JUILLET

En juillet, les différentes unités de contrôles ont verbalisé 75 personnes et retiré 35 permis. Le 10 août, 36 contrôles ont été effectués soit 21 PV dont 11 pour non-respect de la vitesse (11 pilotes de jet-ski et navires à moteur convoqués devant la commission de retrait des permis de la DDTM), 1 pour une interdiction de navigation dans les eaux territoriales françaises pour un couple d'italien, 4 pour non-respect des zones interdites à la navigation, 2 pour mouillage en zone interdite, 1 pour défaut de matériel de sécurité, 2 pour défaut documents et 1 pour défaut de permis bateau.

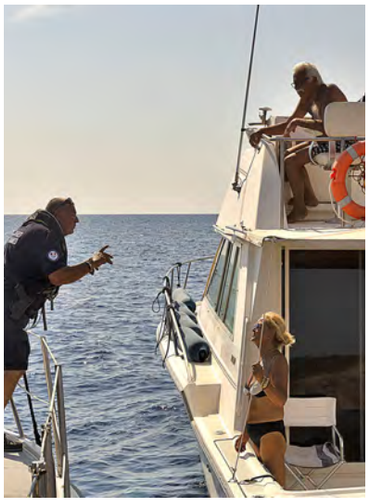

Olivier Brossollet aux commandes de la frégate Courbet

Le 20 juillet, le capitaine de vaisseau Guillaume Fontarensky, adjoint organique à Toulon de l'amiral commandant la Force d'action navale, a fait reconnaître le capitaine de frégate (CF) Olivier Brossollet comme nouveau commandant de la frégate de type La Fayette (FLF) Courbet, qui succède ainsi au CF Florian El-Ahdab.

Au cours des 18 mois de commandement du capitaine de frégate El-Ahdab, les 147 marins du Courbet ont conduit la rénovation-mise à niveau (RMV) de la FLF, qui a notamment servi à moderniser le système de combat, améliorer la stabilité du bâtiment, renforcer ses structures et renouveler les systèmes de contrôle commande de la propulsion et des auxiliaires. Entamée à l'automne 2020, cette phase de rénovation a été suivie par de nombreux essais à la mer pour s'approprier les nouvelles installations. Après cette phase d'essais et un entraînement de l'équipage, le Courbet a quitté Toulon le 18 février pour accompagner le porte-hélicoptères amphibie (PHA) Mistral en mission JEANNE D'ARC, mission dont il est rentré le 13 juillet.

COMMANDO TREPEL

Entré à l'École navale en 2001, le CF Olivier Brossollet choisit la filière "fusilier marin et commando" et rallie le commando Trépel, puis le commando Hubert avec lesquels il est déployé plusieurs fois en qualité de chef de groupe de combat. Après un retour au sein des forces de surface à bord de la FLF Aconit, il occupe les fonctions de commandant en second du commando Hubert, puis sert en tant qu'instructeur à l'École d'application des officiers de Marine (EAOM) sur le PHA Tonnerre. À l'issue d'une affectation de deux ans dans une unité commando de l'US Navy, il est désigné en 2015 pour exercer le commandement du commando Hubert. À sa sortie de l'école de guerre en 2018, il rejoint l'État-major des opérations de la Marine. Il occupait depuis 2020 les fonctions de commandant adjoint opérations du PHA Mistral, qui a conduit - de concert avec le Courbet - la mission JEANNE D'ARC 2022. •

Photos Marine nationale.

À NOTER...

Admise au service actif en 1997, la FLF Courbet est la première des trois FLF à bénéficier du programme de rénovation-mise à niveau entamé en octobre 2020.
Bâtiment de combat polyvalent embarquant plus de 150 marins, le Courbet peut réaliser des missions de surveillance maritime, de renseignement, de mise en œuvre de forces spéciales ou encore d'intégration à une task-force en zone de crise. Il est conçu pour accueillir à son bord un hélicoptère et son détachement.
Basé à Toulon, le Courbet mesure 126 mètres de long pour une largeur de 15 mètres et un déplacement de 3600 tonnes. 5 bâtiments de ce type sont en service dans la Marine, tous à Toulon. La ville marraine du Courbet est Angers (Maine-et-Loire).

Jérôme Dubois, commandant de la frégate Surcouf

Le 19 juillet, dans la base navale des forces françaises aux Émirats arabes-unis, le vice-amiral Jacques Fayard, commandant la zone maritime océan Indien, commandant les forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis, a fait reconnaître le capitaine de vaisseau (CV) Jérôme Dubois comme commandant de la frégate Surcouf, qui succède ainsi au CF Édouard de Vallée.

Au cours des 18 mois de commandement du CF Édouard de Vallée, les marins du Surcouf ont participé à la mission JEANNE D'ARC 2021. Durant ce déploiement, l'équipage de la frégate a réalisé 2 saisies de drogue en océan Indien et a contribué à réaffirmer la liberté de navigation en mer de Chine méridionale. Un arrêt technique intermédiaire destiné à redonner du potentiel au bâtiment a ensuite été conduit au second semestre 2021. Depuis le 18 avril 2022, et après avoir obtenu sa qualification opérationnelle, le Surcouf est engagé au sein de la mission européenne AGENOR dont l'objectif est d'assurer la sécurité du commerce maritime dans le détroit d'Ormuz et le golfe arabo-persique.

CONTRE-TERRORISME MARITIME

Originaire de Charente, le capitaine de vaisseau Jérôme Dubois a suivi sa scolarité à Angoulême puis ses classes préparatoires à Poitiers. Il intègre l'École navale en 2000 et s'oriente vers la filière pilote d'hélicoptère. Il est chef de détachement d'hélicoptère Lynx embarqué sur frégate anti-sous-marine à la Flottille 34F de 2006 à 2009, puis sur frégate multimissions (FREMM) et frégate de défense aérienne de 2012 à 2015 sur Caïman Marine à la Flottille 33F. Il exerce ensuite successivement les fonctions de commandant adjoint opérations et commandant en second de la Flottille 33F et se spécialise dans les missions de secours maritime et de contre-terrorisme maritime. Breveté du diplôme d'études militaires supérieures en 2017, il prend le commandement de la Flottille 33F en 2018 puis devient commandant en second de l'équipe A de la FREMM Aquitaine en 2020. Le capitaine de frégate Dubois totalise 2500 heures de vol, 900 jours de mer et 33 missions de sauvetage. •

Photo Marine nationale.

À NOTER...

Admise au service actif en 1997, la FLF Surcouf est la deuxième des cinq frégates type "La Fayette" de la force d'action navale.
Bâtiment de combat polyvalent embarquant plus de 150 marins, le Surcouf peut réaliser des missions de surveillance maritime, de renseignement, de mise en œuvre de forces spéciales ou encore d'intégration à une task-force en zone de crise. Il est conçu pour accueillir à son bord un hélicoptère et son détachement.
Basé à Toulon, le Surcouf mesure 126 mètres de long pour une largeur de 15 mètres et un déplacement de 3600 tonnes. 5 bâtiments de ce type sont en service dans la Marine, tous à Toulon.
La ville marraine du Surcouf est Saint-Malo (Île-et Vilaine).

Jean-Philippe Serres, patron du bâtiment hydrographique Lapérouse

Le 21 juillet, le vice-amiral Arnaud Provost-Fleury, adjoint organique à Brest de l'amiral commandant la Force d'action navale, a fait reconnaître le lieutenant de vaisseau (LV) Jean-Philippe Serres comme nouveau commandant du bâtiment hydrographique Lapérouse, qui succède ainsi au capitaine de corvette (CC) Alexis Leguay.

Au cours de l'année 2021/2022, les 37 marins du Lapérouse ont assuré deux campagnes hydrographiques au profit du Service d'hydrographie et d'océanographie de la marine (SHOM) allant de la mer du Nord au golfe de Gascogne, conduit un stage de remise à niveau opérationnel (RANO) et participé à une mission de recherche et sauvetage dans le détroit du Pas-de-Calais.

ZONES DE CRISE ET DE GUERRE

Originaire d'Aix-en-Provence où il a effectué ses études supérieures, le lieutenant de vaisseau Jean-Philippe Serres est entré à l'École navale en 2008. Spécialisé dans les opérations aéro-maritimes et le combat naval « au-dessus de la surface », il mène une première partie de carrière à bord des frégates Jean de Vienne et Courbet basées à Toulon avant de rejoindre la frégate Primauguet à Brest en 2017, puis la frégate Ventôse à Fort-de-France comme commandant adjoint opérations en 2019. Ses multiples déploiements le conduisent à opérer sur différentes zones de crise et de guerre, de l'Indo-pacifique à l'Arctique en passant par la Méditerranée et la mer des Caraïbes et dans des domaines variés (lutte contre la piraterie, les organisations terroristes et les trafics illicites, renseignement, évacuations de ressortissants, sauvetage de naufragés, soutien à la force océanique stratégique). Depuis 2021, il contribue à la planification et à la conduite des opérations militaires dans l'Atlantique Nord et l'Arctique au sein de la préfecture maritime à Brest. •

Photos Marine nationale.

À NOTER…

Admis au service actif en 1988, le Lapérouse est un bâtiment hydrographique. Sa mission est de cartographier les fonds marins, permettant une meilleure connaissance de ces environnements dans le cadre des déploiements des forces de surfaces et sous-marines en opérations. Il participe également à l'Action de l'État en Mer en effectuant des missions de contrôle des approches maritimes et de sauvegarde de la vie humaine. Basé à Brest, d'une longueur de 59 mètres et d'une largeur de 11 mètres, il est armé par un équipage de 35 marins. Trois bâtiments de ce type sont en service dans la Marine nationale, tous sont basés à Brest. La ville marraine du La Pérouse est Albi (81).

Pôle Écoles Méditerranée

Guillaume Merveilleux du Vignaux, nouveau commandant

Le 21 juillet, le vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay, Directeur du Personnel Militaire de la Marine (DPMM), a fait reconnaître le capitaine de vaisseau Guillaume Merveilleux du Vignaux dans sa nouvelle fonction de commandant du Pôle Écoles Méditerranée, premier centre de formation de la Marine nationale.

Il remplace le capitaine de vaisseau Benoît Courau, qui quitte l'institution après 34 ans d'une belle carrière, riche et variée. En effet, le capitaine de vaisseau Courau a intégré l'École Navale en 1988, en se spécialisant dans la filière « systèmes d'information et de communication ». Durant sa carrière, il a commandé le patrouilleur La Gracieuse, la frégate légère furtive Guépratte et la frégate anti-aérienne Cassard. Le 24 juillet 2019, il a pris le commandement du Pôle Écoles Méditerranée puis a quitté la Marine, après 34 années de bons et loyaux services.

FORMATION DE COMBATTANTS

Le DPMM a rappelé, en lisant l'ordre du jour rédigé par le Chef d'état-major de la Marine (CEMM), « que former, c'est à la fois transmettre et transformer. Après les récentes mutations du PEM, le site a su relever plusieurs défis : l'enseignement s'est orienté progressivement et efficacement vers une pédagogie plus innovante ».

Mais comme l'a souligné le CEMM par la voix du DPMM, « plus que de simples techniciens, sont ici formés des combattants. Il n'y a pas de simulateur numérique pour cela, ni de réalité émulée. Ce savoir-être repose sur la relation des marins entre eux, et de l'équipage à son chef. Il grandit dans la fraternité d'armes, par l'incarnation et l'exemplarité.

C'est aussi ça que vous êtes venus apprendre ici. C'est aussi ça que vous devez transmettre ».

Poursuivre cette évolution sera la tâche ardue mais passionnante du nouveau commandement, qui devra plus que jamais faire rayonner le PEM comme fer de lance de la formation dans la Marine nationale.

FAIRE GAGNER LES FORCES

Le capitaine de vaisseau Guillaume Merveilleux du Vignaux l'a précisé : « Le but de notre mission est clair. Nous n'avons au fond qu'une raison d'être : faire gagner les forces en opérations. Tandis qu'augmentent les tensions et les incertitudes dans le monde, le Chef d'état-major de la Marine nous a fixé le cap avec son plan stratégique Mercator-Accélération, qui vise à mettre en œuvre un outil de combat adapté aux menaces. Et il nous revient, au PEM, de préparer la matière première des équipages qui arment cet outil, en formant des marins techniquement compétents, et des militaires de cœur et de tripes ».

Pour mémoire, le capitaine de vaisseau Merveilleux du Vignaux a intégré l'École Navale en 1990, en se spécialisant dans la filière aéronautique navale et devenant pilote d'hélicoptère. Durant sa carrière, il a commandé la flottille 31F (hélicoptères Lynx) à la base aéronautique navale de Hyères, la frégate légère furtive La Fayette et la frégate anti sous-marine Jean de Vienne. •

À NOTER…

Créé le 31 août 2015, le Pôle Écoles Méditerranée (PEM), héritier du Centre d'Instruction Naval de Saint-Mandrier rassemble les 4 écoles (école des Matelots, école des systèmes de combat et des opérations aéromaritimes, école de plongée, école des systèmes, techniques et logistique navals) chargées de la formation militaire et professionnelle, initiale et continue, du personnel équipage, officier-marinier et officier de la marine nationale dans les domaines techniques et opérationnels. Formant plus de 7 000 militaires par an, le PEM est le plus important des centres de formation de la Marine.

Toulon

Une protection des activités économiques de la rade

La rénovation de la Grande Jetée profite à l'ensemble des utilisateurs de la rade de Toulon, militaires et civils.

Financée par le ministère des Armées, la Métropole TPM et le Conseil départemental, cette rénovation, servant à conforter une Grande Jetée déstabilisée par les coups de mer, est un exemple en termes de respect des exigences environnementales de la loi sur l'eau et la sauvegarde des espèces protégées.

122 000 TONNES

Car, les dégradations dans l'ouvrage laissaient passer la houle d'Est dont les effets se faisaient ressentir jusqu'à Brégaillon. Le chantier de cet ouvrage maritime permet de protéger les activités économiques et touristiques de la rade. Débutés en 2019, les travaux ont duré 3 ans. 122 000 tonnes d'enrochements de 100kg à 5 tonnes ont été superposés pour colmater les ouvertures. Plus de 600 mètres ont été reprofilés et chargés en rochers de calcaire. Un aménagement et un chantier d'envergure, menés dans une démarche de durabilité. Ainsi, les blocs de béton endommagés ont été retirés et la gangue extérieure a été rechargée en rochers de calcaire blanc, offrant un contraste saisissant entre les parties anciennes noircies par le temps. L'acheminement des matériaux s'est fait par voie maritime, nécessitant 94 voyages. Portant lui aussi les stigmates du 2ème conflit mondial, le phare tribord et le musoir sur lequel il reposait ont été, pour le premier retiré et pour le second démoli et reconstruit. De même, les anciens supports d'artillerie ont également été supprimés.

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES

Le rôle de la Grande Jetée est bien loin de celui qu'il avait lors de sa création. Jadis ouvrage de défense, elle fait désormais office de brise houle, protégeant les infrastructures portuaires militaires et civiles de la rade. Elle a permis le développement des activités économiques et touristiques qui bordent la zone littorale allant de Toulon à Saint-Mandrier-sur-Mer.

« Il était nécessaire de préserver la digue à la fois sur sa partie visible mais aussi dans sa partie immergée », a souligné Hubert Falco, maire de Toulon et président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM).

« Des aménagements ont été réalisés de manière à préserver la biodiversité. Les investigations environnementales menées en amont des travaux au titre de la Loi sur l'eau ont montré la présence, sur la zone du chantier, de deux espèces protégées : les dattes de mer et un herbier de posidonie », a indiqué le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi, préfet maritime de la Méditerranée lors de l'inauguration de l'ouvrage.

« Leur présence ont conduit l'Établissement du service d'infrastructure de la défense (ESID) à privilégier l'emploi d'enrochements calcaires pour favoriser le développement des dattes de mer. Pour protéger les feuilles de posidonie, un rideau bulle a été dressé de manière à former une barrière anti-turbidité entre le chantier et l'herbier », a précisé le préfet maritime. •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Le 21 juin, la cérémonie de réception des travaux de rénovation de la Grande Jetée de Toulon, en présence de Jean Louis Masson, vice-président du Départemental, Hubert Falco, président de la Métropole et du vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi, commandant l'arrondissement maritime Méditerranée, préfet maritime de la Méditerranée.

Ce chantier d'un montant de plus de 20 M€ et d'une durée de 34 mois, a été conduit sous la maîtrise d'ouvrage du service d'Infrastructure de la Défense, dirigé par l'ingénieur général Antoine Manicacci, et financé conjointement par le ministère des Armées, la Métropole et le Département (60% pour le Ministère des Armées, 20% pour la Métropole et 20% pour le Département).

LA GRANDE JETÉE

Depuis 1881, sa silhouette longiligne tel un trait qui affleure au ras de la Méditerranée, est bien connue des marins. Séparant la rade des Vignettes de la Petite Rade, elle est le symbole de l'entrée dans le port de Toulon. Battue par les vents et les coups de mer, sa carapace pourtant refaite suite aux bombardements de la 2ème guerre mondiale affichait, sur sa partie émergée, de larges brèches. Depuis le mois de mars, elle offre un autre visage aux navigateurs qui franchissent la grande ou la petite passe. Quatre grandes zones les plus endommagées – nord, centre, sud 1 et sud 2 – ont été refaites. En tout 600m sur les 1 200m que compte l'ouvrage ont été confortés.

L'été à Toulon

Concert place Equerre

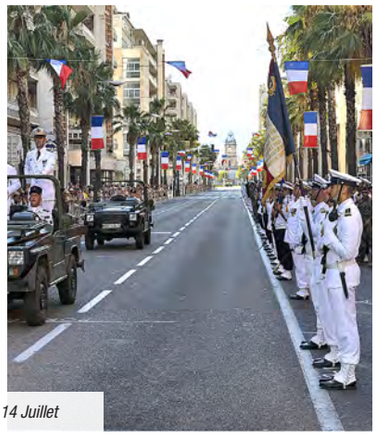

Défilé du 14 Juillet

Jazz à Toulon

Patrouille de France au Mourillon

Fête des pécheurs

Feu d'artifice

L'été à La Valette-du-Var

Grand aïoli

Ciné plein air

Concert classique de l'Opéra

Festival de guitare

Guinguette

Erick Baert à Sainte-Anne

Sainte-Madeleine

Soirée jazz

La Valette-du-Var
La Ville se mobilise pour le don de sang

En renouvelant la convention avec l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de La Valette et du Revest et l'Établissement Français du don de Sang (EFS), la Ville souhaite sensibiliser les Valettois à l'importance du don de sang.

Le 21 juillet, Thierry Albertini, le maire, Jacques Semenou, président de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de La Valette et du Revest, et Alexandre Talamoni, représentant Jacques Chiaroni, directeur régional de l'EFS, ont renouvelé la convention en présence des membres de l'amicale.

« Le don de sang est un combat important. Depuis la crise sanitaire, l'offre de collecte a été perturbée et aujourd'hui on voit bien qu'il est difficile de retrouver le nombre de collecte de poches d'avant la crise. Avec cette convention que nous renouvelons, nous affirmons notre soutien à cette cause qui me tient particulièrement à cœur, en tant qu'ancien soignant. Mon équipe et moi-même, nous sommes fiers de signer cette convention afin de faciliter l'organisation des collectes et favoriser la culture du don et de la solidarité », a assuré Thierry Albertini.

De con côté, Alexandre Talamoni a souligné : « La Valette-du-Var est l'une des communes les plus actives en la matière. En moyenne, on compte 800 personnes qui donnent leur sang, au moins une fois par an, sur la commune et 400 Valettois qui se déplacent au centre de transfusion de l'hôpital Sainte-Musse pour des dons de sang, de plasma ou de plaquettes ».

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Il a ajouté : « Donner son sang, c'est faire le choix de sauver des vies. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter. En effet, jusqu'en 2013, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an ».

Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012. Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale…) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).

SITUATION PREOCCUPANTE

L'EFS fait face à deux difficultés impactant fortement les réserves de sang.

« La première, depuis le début de la crise sanitaire, l'annulation de nombreuses collectes mobiles (notamment dans les universités et les entreprises) a engendré une baisse importante. Malheureusement, ce phénomène persiste encore (secteurs encore ralentis, télétravail ou encore locaux indisponibles). La seconde, une baisse des prélèvements sur les collectes maintenues, du fait du renforcement des mesures de sécurité sanitaire et qui provoqué une baisse de fréquentation des donneurs, qui pour certains n'ont pas repris le chemin du don. Déjà donneurs ou pas encore, tous sont attendus dans les 6 maisons du don de la région à Aix-en-Provence, Arles, Avignon, Marseille, Nice et Toulon ainsi que sur l'ensemble des collectes mises en place sur le territoire », a conclu Alexandre Talamoni. •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER…

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de La Valette et du Revest
Mairie - Place Général de Gaulle
La Valette-du-Var **06 14 22 89 74**

Établissement Français du Sang (E.F.S)
54, rue Henri Sainte Claire Deville
Grand Hall de l'hôpital Sainte-Musse à Toulon
04 98 08 08 50 - N° Azur 0 810 810 109

Réservez votre créneau !

Sur l'ensemble des collectes, l'EFS accueille les donneurs sur rendez-vous pour faciliter les dons. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Connectez-vous sur www.resadon.fr pour réserver un créneau ou contactez la Maison du don la plus proche de chez vous. Les dons de sang sont possibles toutes les huit semaines. Les personnes ayant donné leur sang au début du confinement peuvent revenir en collecte.

Enseignement
15 bacheliers honorés par la Ville

Le 19 juillet, à l'ombre des platanes du jardin de Baudouvin, Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, a honoré les bacheliers qui ont obtenu en juin dernier la mention « Très bien ».

Le premier magistrat était entouré de Sylvie Laporte, adjointe à l'éducation, des élus de la ville, de Michel Adamo, directeur de l'Avenue 83, et de Jacques Rouard, directeur de Charlemagne.

« J'ai souhaité féliciter ces jeunes valettois et les récompenser pour leurs résultats, fruit de leur travail. C'est avec un grand plaisir que j'ai remis aux 9 bacheliers présents sur 15 une dotation, chèques cadeaux, places de cinéma, places de Fitness, casquette, tee-shirt … et un diplôme de la Ville », s'est félicité le maire.

Puis, Thierry Albertini a raconté une anecdote personnelle : « Pour la petite histoire, quand j'ai passé mon Bac, lors des résultats, on m'a annoncé que je devais aller aux oraux de rattrapage. J'ai commencé des révisions supplémentaires. Et, quelques jours après, lorsque j'ai reçu mon décompte de notes, je me suis rendu compte qu'il y avait eu une erreur ! En fait, j'avais eu mon Bac avec mention » !

UNE BELLE SURPRISE

Pour Marilou, même si l'obtention d'une mention était son objectif, la mention « Très bien » a été une belle surprise : « J'ai eu 14 de moyenne sur toute l'année alors je ne m'inquiétais pas trop pour mon Bac et, effectivement, j'avais pour objectif la mention « Bien », voire « Très bien ». Mais, quand on a la mention « Très bien », cela reste une belle surprise et une grande joie. Ce qui m'a le plus touchée, c'est de voir mes parents, même mon père, pleurer de joie et de fierté. Ça m'a vraiment touché ! Maintenant, le plus dur reste à faire avec une école préparatoire et, ensuite, des études dans une grande école de commerce » ! •

Photo PRESSE AGENCE.

L'été à la Garde

Concert Ben l'Oncle Soul

Concert Queen

Les contes du Rocher

Les Médiévales

Les Nuits du Mas

Ciné plein air

La Garde
Le golf de Valgarde labellisé par la Fédération

Jean-Louis Masson, maire de La Garde, en présence des représentants de la Ligue de Golf PACA, a félicité les dirigeants du golf de Valgarde.

Depuis sa création, le golf de Valgarde est engagé dans la promotion et le développement de la pratique du golf auprès du grand public et particulièrement des jeunes.

QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

L'école, qui dispose de la plus grande zone d'entraînement du Var (un practice de 60 postes, un pitch putt de 4 trous compacts, un shipping green de 200 m2 et 4 puttings greens), propose aux enfants de 5 à 18 ans, pendant toute la période scolaire, des cours de golf modernes, dynamiques et motivants. C'est grâce à cette vision de l'équipe dirigeante, tournée vers les jeunes générations, aux investissements effectués et à la qualité de l'enseignement proposé, que la Fédération Française de Golf a reconnu à l'école le Label Développement 2022.

Charles Ignatoff, dierecteur général de la SAGEM et directeur du golf explique la démarche du club : « Pour obtenir ce label, l'école a dû répondre à six critères qui reflètent la base d'une bonne structuration et la mise en œuvre des préconisations fédérales ».

L'école est sur le podium des meilleures écoles du Var. En avril dernier, elle a été classée en tête des résultats départementaux du Challenge des écoles de golf, qui récompense le dynamisme de l'école, par l'organisation d'animations et de compétitions adressées aux joueurs de 16 ans et moins.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Charles Ignatoff, Ilham Benhida, directrice de l'exploitation et les professeurs de l'école de golf (Philippe Adam, Émilien Reversat et Paul Lesage). •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

6 CRITÈRES DE LA FFGOLF :

- Les jeunes bénéficient d'un temps suffisant d'enseignement ou d'entraînement pour pouvoir progresser ;
- L'école utilise les outils pédagogiques adaptés aux jeunes prévus par la Fédération (les drapeaux) ;
- Les jeunes sont licenciés et membres de l'Association Sportive ;
- Les jeunes jouent sur un terrain de golf et pas seulement sur un practice ;
- Un panneau d'affichage spécifique leur est dédié ;
- L'école entretient des relations pédagogiques avec les familles des jeunes sportifs.

L'été au Pradet

Groupe Aïoli

Ciné plein air

Nocturnes artisanales

Concert de Lio et Mephisto

Concert Mage

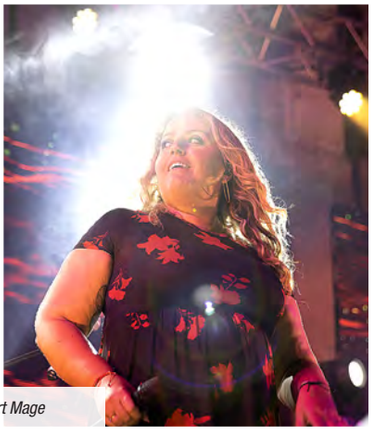

Nocturne la Garonne

Saint-Pierre

Volley

Le Pradet
Un local au service de la Mémoire

Hervé Stassinos, maire du Pradet, a mis à la disposition des associations patriotiques et de l'association des Pradétans de souche et de cœur, un local réhabilité par les services techniques.

Cet outil de travail et de convivialité est à la hauteur des attentes des associations. Mise en conformité électrique, rénovation des peintures, isolation des fenêtres, le lieu a fait l'objet de toutes les attentions.

DE SOUCHE ET DE COEUR

Pour les Pradétans de souche et de cœur, c'est la mémoire qui est en jeu, la mémoire d'un village avec son histoire, ses femmes et ses hommes qui aiment ce petit bout de paradis. A cette occasion, Martine Cabot, la présidente, a souligné : « Cette rénovation de l'ancienne gare permet d'associer la Maison du combattant et les Pradétans de souche et de cœur. Un grand merci aux services techniques de la mairie qui ont œuvré pour remettre à neuf ce local dont l'association est bénéficiaire depuis 1992. En tant que présidente, je voudrai rendre hommage à mes prédécesseurs Félix Martelli et Maxime Barbarroux qui m'ont transmis le flambeau. Comme eux, je porterai haut et fort les valeurs chères aux Pradétans. Le souvenir de nos anciens doit perdurer et conserver l'âme de ce beau village de Provence ».

En effet, les associations d'anciens combattants jouent un rôle primordial dans la perpétuation de la mémoire des grands conflits qui ont fait notre histoire et de celles et ceux qui ont combattu pour la France. « L'extinction des générations d'anciens combattants entraînera la disparition de ces associations au cours des années à venir. Cette évolution ne doit pas conduire à ce que le souvenir qu'elles entretiennent tombe dans l'oubli. C'est pourquoi, la Ville a mis à disposition des associations ces locaux rénovés afin de leur donner tous les outils pour que la mémoire perdure », a conclu Hervé Stassinos. •

Photos PRESSE AGENCE.

Rentrée scolaire
Des capteurs de CO2 dans les écoles

L'aération des espaces clos, notamment les locaux scolaires, est notamment l'une des clés pour combattre la propagation de tout type de virus dont le coronavirus.

Les capteurs de CO2 constituent un bon outil de prévention et de sensibilisation, affirment, depuis de longs mois, de nombreux experts en santé. Ces équipements ne sont pas imposés par les mesures gouvernementales, mais la Ville a fait le choix d'équiper les écoles et la crèche d'une trentaine de détecteurs pour un budget de 5000€.

Cécile Gomez - Cristol, adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires, explique la démarche : « La ventilation intérieure est l'une des mesures clés pour lutter contre la propagation du virus et diminuer les risques de contamination au sein des collectivités. Tous les acteurs de l'enseignement en sont conscients. L'aération dans les classes est largement encouragée, pour garantir le renouvellement de l'air. Les capteurs de CO2 sont là pour inciter à aérer les pièces en cas d'alerte ».

Stéphanie Ascione, conseillère municipale, précise : « Le principe est simple, la lumière est verte quand tout va bien. La lumière est orange : il faut aérer. La rouge statique : on est en alerte et la rouge clignotante, il faut sortir les enfants. De plus, nous avons fait le choix de capteurs simples qui se branchent sur une simple prise. Ils sont ainsi mobiles et peuvent être déplacés aisément et suivre les enfants lors de sorties par exemple en salle de sport ». •

Photo PRESSE AGENCE.

Hyères

« Le songe d'Ulysse », à découvrir absolument à la villa Carmignac

La Villa vous embarque dans « Le Songe d'Ulysse », une aventure esthétique et mythologique librement inspirée de l'Odyssée d'Homère !

Cette année, à la Villa Carmignac, c'est une exposition inspirée par le héros grec qui, après la guerre de Troie (L'Iliade), navigua dix ans durant, pour retrouver son foyer. Ulysse aurait touché, dans son errance, au rivage de Porquerolles. Il y aurait combattu et terrassé l'Alycastre, ce monstre envoyé par Poséidon et sculpté par l'artiste Miquel Barceló à l'entrée de la Villa Carmignac.

DIEUX ET MYTHES VIVANTS

Sur cette île de Méditerranée, où la lumière, la mer, les arbres et les grottes sont les mêmes qu'au temps d'Homère, les dieux et les mythes sont toujours vivants. L'Odyssée nous accompagne et nous aide à vivre, comme certaines œuvres d'art plus contemporaines, qui éclairent parfois nos destinées.

Sous l'intuition du commissaire invité Francesco Stocchi, conservateur au musée Boijmans van Beuningen, la Villa se transforme en labyrinthe. Le long retour d'Ulysse, avec ses bifurcations, ses impasses et ses pièges, n'est-il pas un voyage labyrinthique dessiné sur la mer ?

Dans une scénographie visant à le désorienter dans des méandres de couloirs et croisements qui démultiplient les parcours, le visiteur sera constamment placé face à des choix : prendre cette voie ou lui tourner le dos, voir une œuvre et pas une autre. Il vous faut naviguer en déjouant les pièges et les illusions - miroirs, trompe-l'œil et autres trous de serrure - disséminés en chemin par la scénographe Margherita Palli. Une visite qui s'effectue pieds nus et qui démultiplie tous les sens. Une originalité qui apporte un plus dans la déambulation et la découverte. Parmi les nombreuses œuvres, vous pourrez découvrir des œuvres d'Andy Warhol, Jean-Michel Basquiat, Yves Klein, Roy Lichtenstein, etc. •

De notre envoyé spécial à Porquerolles, Grégory VUYLSTEKER (Texte et photos).

À NOTER...

Villa Carmignac

Île de Porquerolles

Du mardi au dimanche (fermé le lundi) de 10h à 18h (dernier billet vendu à 16h). Nocturne le jeudi jusqu'au 1er septembre à 21h (Dernier accès à 19h). **04 65 65 25 50**

La Farlède
“Personne n'a oublié ces heures mémorables“

Le 21 août, La Farlède honorait les troupes alliées qui ont libéré la commune, en présence d'Yves Palmieri, maire de la commune, et de François de Canson, vice-président de la Région Sud, et président de Méditerranée Porte des Maures.

Avec un protocole réglé d'une main de maître par le cabinet du maire, rien n'a été laissé au hasard. Tout était parfait du défilé jusqu'aux bouteilles d'eau, distribuées sur les lieux de commémorations.
Le cortège, composé de la fanfare, des véhicules américains de l'association Provence 44, des porte-drapeaux, des élus, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et mémorielles et de la population, s'est rendu sur les sites où l'on commémore la date du 21 août 1944. Au programme, dépôt de gerbe, minute de silence et Marseillaise. Au cimetière, le maire a rendu un hommage appuyé aux libérateurs ainsi qu'à tous les anciens, ayant combattus aux côtés des alliés. Cette séquence était suivie du dépôt des gerbes devant les monuments aux morts, en présence des présidents des associations patriotiques. La soirée, qui se voulait festive, s'est terminée par un spectacle dansant. •

Nicolas TUDORT
Photos Service Communication de la Ville.

FLORA SOLIS
SOLLIÈS-PONT

1, avenue des Plantades
83210 Solliès-Pont

UN NOUVEL ART DE VIVRE
ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

BUREAU DE VENTE
ESPACE BRUNET
144, Avenue Jean Brunet
83210 Solliès-Pont

CONTACTEZ-NOUS
06 52 57 30 69

SEGEPRIM
WWW.SEGEPRIM.COM

Pierrefeu-du-Var

Les balades historiques ont séduit les estivants

Cet été, les rendez-vous découvertes, initiés par l'association Cœur du Terroir Pierrefeucain et l'office intercommunal de Méditerranée Porte des Maures, ont rencontré un grand succès.

Sous le signe de la bonne humeur, l'association a proposé une balade dans le vieux village aux nombreux visiteurs et touristes en vacances dans la région. Et, pour le plus grand bonheur des gourmands, avant d'arpenter les ruelles, un café de bienvenu leur était offert, accompagné de quelques douceurs provençales.

Ainsi, les 23 juillet et 20 août, l'équipe de bénévoles était rassemblée autour de Chantal Amic, dynamique présidente de Cœur du terroir. Puis, durant près de 3 heures, les visiteurs sont partis à travers les ruelles du village et ont grimpé sur les hauteurs du rocher, où ils ont fait une pause bien méritée. Ce point culminant de la commune offre une vue imprenable à 360 degrés et un panorama unique sur la forêt des Maures et les vignobles varois. Là, les participants ont écouté les explications, agrémentées d'anecdotes locales, de l'intarissable Alexandre.

La matinée était également ponctuée d'une dégustation des produits du terroir sur la place du Dixmude, où se tenait le marché hebdomadaire, à l'ombre des platanes. Enfin, Michelle et Liliane de l'association "lei roucas dou barri" ont présenté une confection des traditionnels fuseaux de lavande.

En conclusion de cette matinée consacrée à la découverte du patrimoine local, Patrick Martinelli, le maire, a partagé ce moment d'échanges et de convivialité. •

Texte et photos Nicolas TUDORT.

Renseignements et réservations : 0494282730.

La Londe-les-Maures

Les animations estivales ont fait le plein !

Alors que les vacances scolaires touchent à leur fin, le bilan des animations estivales est placé sous le signe de la réussite.

Ainsi, la rencontre intimiste et jazzy d'André Manoukian et d'Elodie Frégé, sur la scène de la pinède de l'Argentière, a fait vibrer le public, tout comme les quatre dates du La Londe Jazz Festival.

« Le programme du service culturel a été à la hauteur des attentes des estivants et des Londais qui sont venus en masse tout au long des deux mois profiter des rendez-vous proposés par la Ville. Un programme que nous avons voulu varié, alternant concerts, soirées détente, culture, patrimoine et sport, conçu pour intéresser tous les publics et offrir des moments de détente et d'évasion à toute la famille », se félicite François de Canson.

Cet été, la danse contemporaine a également ravi les spectateurs, avec « Voléro », lors de l'étape de la tournée Mosaïque de la Région Sud. Une soirée qui a permis de redécouvrir le Boléro de Ravel dans une recréation des plus originales proposée par la Ridz Compagnie. Toujours au rayon culturel, la rencontre littéraire avec l'auteur de best-sellers Bernard Werber a marqué les esprits. L'écrivain était ravi de rencontrer ses nombreux lecteurs lors d'une soirée d'échanges et d'autographes très attendue. Enfin, les Apéros de la Cave des Vignerons (nos photos) ont également rencontré un vif succès. « Comme chaque année, les amateurs de Rosé, et des autres couleurs, ont particulièrement apprécié ces rendez-vous festifs et conviviaux », conclut Eric Dusfourd, directeur de la Cave des Vignerons Londais. •

Photos Alain BLANCHOT.

Camp militaire de Provence 44

La Londe-les-Maures

François de Canson : « Des hommes d'exception, promis aux sentiers de la gloire »

De toutes les cérémonies marquant le calendrier de la mémoire, celle du 17 août, qui commémore la libération de La Londe, est certainement la plus saisissante, la plus émouvante, et d'une certaine manière, par sa proximité avec notre propre histoire, la plus importante.

Deux mois après le débarquement de Normandie, les Alliés lancent un deuxième débarquement en France.
Il rassemble, sous le commandement du général Patch, 400 000 soldats américains, anglais, canadiens et français. Ces derniers sont les plus nombreux avec 260 000 hommes de l'Armée B française, l'armée d'Afrique, placée sous les ordres du Général Jean de Lattre de Tassigny. En face, 230 000 soldats allemands appartenant au groupe d'Armées G du général Blaskowitz. Pour l'Armée française, c'est le moment tant attendu, le jour de gloire espéré. Depuis Tarente, Naples, Oran et Ajaccio, 800 navires convergent vers nos côtes pour former une Armada concentrée sur les points de débarquement choisis.
La veille, Radio Londres diffusait le message pour la Résistance : « Le chef est affamé ».
A l'aube du 15 août, les Alliés se déploient au large de la Provence. Dans la nuit claire et étoilée du 14 au 15 août, les premiers éléments débarquent sur la côte provençale. Ce sont principalement les commandos d'Afrique du lieutenant-colonel Georges-Régis Bouvet à l'Ouest, au Cap Nègre et au Rayol-Canadel. Au matin du 15 août, les troupes américaines débarquent sur les plages de Sainte-Maxime, Saint-Tropez, Cavalaire-sur-Mer, Pampelonne, La Croix-Valmer. Dans la journée du 16 puis du 17 août, la Garbo force, constituée par des troupes françaises issues des colonies, débarque à son tour.

TREMPE INCROYABLE

« Le débarquement de Provence et la liberté reconquise, dès le 15 août 1944, ont non seulement les couleurs tricolores ou de la bannière étoilée, mais encore celles de la voile rouge frappée de l'étoile d'or et du croissant des Commandos d'Afrique. C'est pourquoi notre Histoire reste à jamais liée à l'épopée de cette unité d'élite, la première à fouler le sol de la Provence, la première à la délivrer de l'occupant. Ce sont bien ces hommes-là, d'une trempe incroyable, pétris de la rage de vaincre autant que de l'amour de leur patrie qui ont redonné son honneur à la France. Tout, de leur héroïsme jusqu'à leurs exploits, inspire le respect. Ces hommes d'exception qui avaient choisi l'unité combattante la plus exposée, celle des missions réputées irréalisables, étaient promis aux sentiers de la gloire. Et pourtant, cette troupe d'Africains est bien hétéroclite : volontaires pieds-noirs, Espagnols, Sud-Africains, Italiens, Arabes, Algériens et Marocains, soldats rescapés d'unités dissoutes, aussi bien que de jeunes qui ont dû tricher sur leur âge pour être enrôlés », a rappelé François de Canson.

Le premier magistrat a poursuivi : « A La Londe, alors que la population en grande majorité s'est réfugiée dans les campagnes, alors qu'à l'occupation italienne succède l'occupation allemande, alors qu'aux réquisitions d'habitations s'additionnent celles de denrées alimentaires, alors que les interdictions de circuler et le couvre-feu ne font que s'ajouter aux vexations, les Londaises et les Londais sentent, enfin, en ce mois d'août 1944, le vent de la liberté souffler.
Il est 16h, lorsque les soldats américains, débarqués depuis l'avant-veille sur les plages de la Croix Valmer, de Cavalaire et du Lavandou, pénètrent sur le territoire de la commune.

L'avant-garde de la 3ème Division d'Infanterie US entre en contact avec quelques résistants londais. Ils informent l'officier américain mais également les troupes de la 1ère Division Française Libre du Général Brosset de la présence des allemands sur le domaine de Saint-Honoré et de la Pabourette. Au petit matin du 18 août, alors que les unités allemandes se sont repliées sur les blockhaus de Mauvanne, le passage des motos de reconnaissance du premier bataillon des Fusillés Marins et des Commandos d'Afrique, emmenés par le capitaine Ducournau, marquent la libération définitive de La Londe et sonne la fin de l'occupation allemande ».

LES 3 HÉROS LONDAIS

« En cette journée de commémoration, souvenons-nous de Joseph Spada, jeune londais, engagé dans le bataillon des commandos d'Afrique et qui sera tué lors de l'assaut du fort Salberg dans le territoire de Belfort.
Souvenons-nous de François de Leusse, libérateur du château de Brégançon, qui s'est illustré héroïquement lors de la campagne d'Alsace, et qui fut le maire de notre commune durant 24 ans.
Souvenons-nous de Louis Bussonne, exécuté de plusieurs balles dans la tête par le chef des Feldgendarmes de la Kommandantur, après avoir neutralisé le système de mise à feu du pont du Pansard. Dans le monde qui se présente, ce monde dans lequel nous vivons et où certains veulent remettre en cause notre héritage, notre identité, nos valeurs, il est plus que jamais essentiel de rester solides, fermes, arrimés à notre liberté.
Gloire soit rendue à nos combattants de l'ombre, à tous les résistants torturés, fusillés, déportés, à ceux aussi qui leur ont survécu et dont le témoignage est capital.
Gloire soit rendue aux familles qui ont donné une fille, un fils, une mère, un père pour que l'honneur de la France soit restauré, la République rétablie, la paix durable.
Gloire soit rendue à nos libérateurs américains, à nos alliés britanniques, canadiens et tous les autres venus former et grandir la première coalition de l'histoire pour éradiquer et le fascisme et le nazisme.
Gloire à nos morts. Gloire à nos survivants.
Sachons toujours leur être fidèle, comme à notre mémoire collective.
Sachons rester dignes des efforts et des sacrifices qu'exige notre liberté collective et individuelle.
Sachons aimer la France à la manière dont le poète Albert Cohen parle d'amour en nous exhortant à l'engagement avec les mots suivants : « *Celui qui ne s'engage jamais, qui ne donne jamais, qui se protège, qui garde ses distances, qui refuse de prendre des risques, celui-là passe à côté de ce que la vie a de plus beau, de plus grand, de tout ce pour quoi elle mérite d'être vécue* ».•

La Londe-les-Maures

Le Souvenir Français, acteur de la transmission de la mémoire aux écoliers

80 élèves de CM2 des écoles Antoine Bussone et Jean Jaurès, leurs accompagnateurs, enseignants et parents d'élèves ont parcouru fin mai plusieurs sites du Débarquement de Provence, proposés depuis 2006 par le comité du Souvenir Français de La Londe.

La matinée avait débuté par un arrêt à la stèle de la libération de La Londe, où était érigé le premier cimetière divisionnaire de la 1ère DFL, après les combats pour la libération de Hyères et de Toulon. 117 officiers, sous-officiers et soldats y étaient enterrés jusqu'à l'édification de la nécropole nationale de Boulouris en 1964.

RECUEILLEMENT

Une cérémonie de recueillement en présence des drapeaux des associations patriotiques et des élus londais s'est déroulée, suivant le protocole des cérémonies officielles, devant la stèle érigée par le Souvenir Français en 1970 et où sont présentes deux plaques rappelant le passage de la 1ère Armée Française Rhin et Danube et de la 3ème Division d'Infanterie Américaine qui a libéré la commune au matin du 18 août 1944. La visite s'est poursuivie sur la plage du débarquement et à la nécropole du Canadel. Après la lecture des noms des 12 commandos disparus lors de l'assaut du Cap Nègre, la minute de silence, la Marseillaise et le chant des commandos ont été entonnés.

Après une pause dans les jardins de la mairie du Rayol Canadel, l'après-midi a été consacré à la découverte de deux emplacements du chemin de la mémoire de La Londe : le pont Sergent Stanley Bender de la 3ème Division d'Infanterie Américaine, libérateur de la commune et le pont des martyrs de la Résistance qui rappelle le sacrifice de trois jeunes résistants : Louis Bussone, Eugène Oswald et Pierre Rivault fusillés pendant l'été 1944.

Puis, ce fut la découverte des blockhaus de Mauvanne où ont été tournées les scènes du film « Mémoires d'un commando d'Afrique », présenté dans les classes de La Londe, une première dans le Var ! De nombreuses questions relatives à ce tournage ont été posées, avant que ne soit lu le récit des combats du 18 août 1944. La journée s'est terminée au mémorial national de la 1ère DFL à Hyères, haut lieu des combats du Golf Hôtel du 19 au 21 août 1944.

Sur chaque lieu visité, la Flamme de l'Espoir du Souvenir Français a été déposée par les membres du conseil municipal des jeunes.

L'association de reconstitution historique Provence 44 et son président Jean Pierre Large ont accompagné la sortie avec une jeep du Débarquement, conduite par Cédric.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Pour cette journée pédagogique consacrée au souvenir, chaque participant devait répondre à 24 questions portant sur les différents points visités du Débarquement de Provence : noms des unités engagées, des résistants fusillés, des chefs militaires lieux et dates du débarquement et de la libération de La Londe et Hyères.

Aymen de l'école Antoine Bussone, Capucine et Maël de l'école Jean Jaurès, heureux lauréats, ont reçu des mains du président Yves Boyer, un lot de produits proposés par la boutique du Souvenir Français et le DVD « Mémoires d'un Commando d'Afrique », dédicacé par Pierre Velsch, Commandeur de la Légion d'Honneur, l'un des deux derniers Commandos d'Afrique ayant débarqué sur la plage du Canadel dans la nuit du 14 au 15 août 1944.

Le 17 juin, c'est une classe de 24 élèves de CM.2 de l'école Marius Trussy de Lorgues, avec le comité du Souvenir Français de cette commune et leur présidente Claude Croyet, qui a terminé le cycle des visites scolaires pour 2022. •

Le Lavandou

Gil Bernardi : « Nous devons préserver le littoral varois »

A l'occasion de l'assemblée générale du Syndicat des Communes du Littoral Varois (SCLV), le 11 août, en présence d'Evence Richard, préfet du Var, Gil Bernardi, président du SCLV et François de Canson, vice-président de la Région, ont rappelé les enjeux maritimes du Var.

Lors de cette rencontre, les maires et délégués du littoral, les autorités de l'État (préfet du Var, préfet maritime de Méditerranée, DDTM), les élus de la Région Sud et du Département, ont débattu de nombreux sujets.

REPONDRE AUX DEFIS CLIMATIQUES

« Cette réunion annuelle nous permet d'échanger sur des sujets majeurs pour la préservation et la valorisation de notre littoral, de poser les jalons du travail que nous conduisons chaque année hors période estivale, et d'harmoniser nos stratégies, à la fois locale pour une adaptation des enjeux à nos territoires, et nationale pour répondre aux défis du changement climatique, qui ne connaît pas de frontière entre les départements ni les régions.

Au premier registre de ces préoccupations, l'érosion côtière, pour la première fois inscrite dans un texte législatif, et qui, selon l'article 237 de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, nous permet de déployer, de concert avec l'État, des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte dans lesquelles figurent les ouvrages de défense contre la mer.

Les élus locaux travaillent depuis longtemps sur ce sujet complexe qui touche à la fois l'environnement, l'économie, l'urbanisme, mais aussi tout l'art de vivre de notre département. Nous sommes prêts à partager nos travaux et nos retours de terrain pour que le Var, premier département touristique de France, après Paris, demeure un territoire aux mille richesses. Un territoire préservé pour nos enfants, et leurs enfants après eux », a expliqué Gil Bernardi.

Ainsi, cette volonté de préservation d'un littoral unique, s'est traduite par l'adhésion des élus du syndicat à l'arrêté préfectoral d'interdiction des mouillages des navires de 24m dans les herbiers de Posidonie, et devrait se poursuivre par l'aide de l'État pour le déploiement des Zones de Mouillages et d'Équipements Légers qui réglementent les ancrages, quelle que soit la dimension des navires, et permettront d'accueillir la grande plaisance, accompagnée par la mise en place de coffres dans les Alpes-Maritimes notamment. « Mais encore, le partage de cette ambition commune, offrira de nouvelles perspectives à la recherche grâce au partenariat que notre syndicat a développé avec l'Université de Toulon.

Et grâce aux initiatives, que les communes expérimentent sur leurs côtes, avec le précieux soutien du Département et de la Région. Innover, expérimenter, aider la recherche, pour adapter les littoraux au changement climatique, mais aussi aux évolutions de la société. Tout cela est possible pour peu que nous conjuguions nos différentes compétences, que nous réunissions les talents qui émergent dans des entreprises toujours plus pointues, et que nous travaillions collégialement, avec un seul objectif : préserver le littoral varois », a conclu Gil Bernardi.

GESTION DU TRAIT DE COTE

Au cours de cette réunion, François de Canson, vice-président du SCLV, a également rappelé les enjeux : « La Méditerranée est une mer unique avec de nombreuses spécificités. Si elle ne représente qu'1% de la surface océanique mondiale, elle recèle près de 8% de la biodiversité marine avec des espèces endémiques telle que la posidonie qui produit 3 fois plus d'oxygène au m² que la forêt amazonienne. Économiquement, elle est à la fois la zone maritime la plus attractive, avec plus de 30 % du tourisme mondial et 25 % du trafic commercial. Culturellement, elle reste un creuset d'échanges entre les peuples qui partagent des patrimoines communs. Les enjeux maritimes sont donc fondamentaux pour l'avenir des territoires ».

« La Région a voté un dispositif relatif à la gestion du trait de côte en avril 2021 qui accompagne les communes face aux enjeux d'érosion des plages et d'adaptation de leurs littoraux face au changement climatique. Avec ce dispositif, l'institution régionale choisit d'accompagner les collectivités pour qu'elles développent des projets de qualité, innovants et exemplaires, à la hauteur des enjeux de ce siècle, pour réinventer le littoral de demain. Elle souhaite jouer un rôle pivot, fédérateur et accélérateur dans l'accompagnement au changement pour répondre aux défis suivants : Le défi de la connaissance, le défi de la définition de stratégies locales, le défi du changement de pratiques et le défi de l'acceptabilité sociale et de l'information », a rappelé le maire de La Londe-les-Maures.

La mise en œuvre de ce dispositif est assurée par le lancement d'un appel à projets unique intitulé : « l'Adaptation des littoraux au changement climatique ». 11 projets ont été déposés au 31 décembre 2021 et ont fait l'objet d'une aide financière de la Région pour un montant d'aide de 1 248 573€ HT. Les questions liées au trait de côte pourront être débattues au sein de la commission biodiversité du Parlement de la mer votée en Assemblée plénière d'avril 2022 et dont la première AG devrait se tenir cet automne », a ajouté l'élu.

« L'accompagnement des projets de mouillages écologiques tient une place importante pour préserver notre environnement maritime. Afin de concilier écologie et activités économiques, la Région Sud et l'État se sont engagés, en signant le 26 janvier 2022 la mise en place de coffres de mouillages grande plaisance dans des sites préservés. Un engagement qui prend corps à travers le rapport adopté en Assemblée Plénière le 17 décembre 2021 visant à renforcer et prioriser les interventions de la Région sur la mise en place de coffres de mouillage pour la grande plaisance », a rappelé François de Canson. •

Photos Alain BLANCHOT.

Céremonie de la Libération à Cavalaire (15 août)

Cavalaire-sur-Mer

Philippe Leonelli : « Le débarquement de Provence, une page cruciale de notre Histoire »

Dans la nuit du 15 au 16 août 1944, deux mois après le débarquement de Normandie, plusieurs centaines de milliers de soldats américains, anglais, canadiens et français débarquent dans le Sud de la France.

Une première vague de 50 000 soldats déferle sur les plages de Provence. L'opération Dragoon est lancée, un peu plus de deux mois après Overlord et le débarquement de l'allié américain sur les plages normandes.

3 HOMMES ET 3 DESTINS

Parmi eux, 3 hommes aux destins différents mais animés de la même volonté : se battre pour la liberté ! Trois hommes qui partageaient un même idéal et débarquèrent à Cavalaire guidés par ce désir de liberté. Ils s'appelaient Hubert, Mohamed et James Philip et la Ville leur a rendu hommage lors de cette commémoration du 78ème anniversaire du débarquement en Provence.

« A tous mes compatriotes, et en particulier à ceux des générations pour qui cette époque peut désormais sembler bien lointaine, je veux rappeler que chez chacun d'entre nous, le devoir l'emporta sur la recherche de tout l'intérêt personnel. Nous avions été élevés avec l'idée qu'être Français conférait des libertés, enviées par beaucoup de peuples, mais aussi et avant tout des obligations ».

« Ces mots prononcés par Hubert Germain, le 1er que nous honorons aujourd'hui - résument l'engagement et le courage d'un homme exceptionnel qui a, toute sa vie durant, servi son pays avec passion et honneur. Hubert Germain, c'était l'amour de sa patrie ! A l'instar de ses autres camarades, les 1037 Compagnons de la Libération, il s'était engagé pour défendre la liberté et la démocratie, contre l'idéologie de l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste », a rappelé Philippe Leonelli.

Hubert Germain, ultime héros de cet ordre, décoré à l'âge de 23 ans seulement, incarne cet esprit de résistance qui unit dans l'amour de la liberté. Il avait débarqué le 15 août 1944 sur la plage de Cavalaire, ému de fouler le sol de la France après quatre années d'exil passées à se battre pour elle.

« Je pars faire la guerre » avait-il lancé avec fougue et audace, à son examinateur alors qu'il se présentait au concours d'entrée de l'École navale en juin 1940 (...).

MOHAMED DEBARQUE A CAVALAIRE

Ce 15 août 1944, rien n'aurait été possible sans l'aide précieuse de ses alliés américains, anglais et canadiens.

« Mais n'oublions pas les 250 000 Métropolitains, Antillais, pieds-noirs, Algériens, Marocains, Tunisiens ou Sénégalais qui agirent avec bravoure pour mettre fin à cette période de collaboration et d'occupation (…). Parmi eux, il y avait Mohamed Benkhedda. Lui aussi s'était engagé avec la conviction chevillée au corps du devoir à accomplir pour libérer la France de la domination allemande (…). Préparateur en pharmacie de formation, il est ensuite affecté au service de santé de l'hôpital d'Oran avant de rejoindre l'Italie avec une équipe d'infirmiers. C'est de là qu'il partira pour débarquer, en précurseur, à Cavalaire », a lancé Philippe Leonelli.

« Quand on est monté dans les bateaux, racontera-t-il, on ne voyait plus l'eau tellement il y en avait ; des bateaux de toute catégorie. Une fois débarqué, une explosion a fait de nombreuses victimes. Je suis parti immédiatement à Cogolin pour installer une infirmerie et soigner les victimes », a raconté Mohamed.

« Cher Mohamed, ton souhait le plus cher était que nos jeunes perpétuent le souvenir des anciens qui sont tombés pour la France. Toi qui avais quitté ton pays parce qu'il fallait accomplir ton devoir, toi qui avais vécu le déracinement, j'imagine combien ta famille doit être fière de ton parcours » !

LE COURAGE DE JAMES PHILIP CONNOR

James Philip Connor, dont le nom fait aussi partie intégrante de Cavalaire est le 3ème homme auquel la Ville a rendu hommage. D'abord combattant d'Afrique du Nord et de Sicile, il débarque, lui aussi à Cavalaire. Composé de 36 hommes, le bataillon auquel il appartient, a pour mission de détruire les mitrailleuses ennemies qui menacent les troupes du débarquement. Mais alors qu'ils posent le pied sur la plage, l'explosion d'une mine tue son lieutenant et blesse sérieusement James Philip Connor qui refuse tout soin. Faisant preuve d'un courage héroïque, il prend alors la tête du bataillon et dirige ses hommes à travers la plage minée, sous une pluie d'obus. Blessé une 2ème fois à l'épaule, il continue néanmoins de progresser avant d'être blessé une troisième fois à la jambe. Il ne peut plus se relever mais il continue de donner des ordres et de superviser l'assaut. Réduit à un tiers de son effectif initial, le bataillon parvient à atteindre son objectif. L'action de James Philip Connor a permis de sauver de nombreuses vies américaines sur la plage de Cavalaire, en sécurisant la zone, sans interrompre les vagues successives de débarquement.

« Ces hommes aux origines et aux parcours bien différents auxquels nous venons de rendre hommage, avaient un objectif commun. Le désir de liberté. Et c'est bien ce désir de liberté qui a guidé leurs pas sur les plages de Provence. Ils ont su unir leur force et combattre dans un même élan fraternel. Bien déterminés à donner aux Françaises et aux Français un avenir meilleur. Un avenir où cette liberté serait de nouveau réalité. C'était pour ces valeurs essentielles que la Résistance se battait depuis quatre longues années. Rebelle, sa volonté a toujours été plus forte que sa faiblesse numérique. Inébranlable (…). Le débarquement de Provence est une page cruciale de notre Histoire. C'est le deuxième acte de notre Libération. La France renouait avec ses valeurs et ses vertus grâce à tous ces soldats de la Libération. Elle recouvrait enfin sa liberté, sa souveraineté, sa dignité (…). N'oublions jamais ce que nous devons à celles et ceux qui ont refusé de se soumettre durant cette sombre période. (…). Pour transmettre le souvenir d'Hubert, Mohamed, James Philip et tous les autres », a conclu le maire de Cavalaire. •

Le Luc-en-Provence

Dominique Lain : « Il faut cultiver le souvenir afin de ne pas oublier »

Le 24 août 1944, le général de Gaulle prononce l'un de ses discours les plus célèbres, marquant sa volonté d'une France réunie, après 5 années de guerre sur son sol. Paris était libérée !

Quelques jours avant, c'était au village du Luc-en-Provence d'être libéré par un escadron de chars moyens. Ce 17 août 1944 au matin, le chef-lieu n'a plus que quelques heures à vivre sous l'occupation allemande. Il a fallu deux semaines aux armées pour libérer la Provence, non sans peine. Entre le 15 août et le 29 août 1944, l'armée française perd 933 hommes et l'armée américaine, plus de 900 hommes.

LE SOUVENIR DE JEAN-PIERRE BISBAL

« La libération de nos territoires varois s'est faite dans la douleur. Cette guerre, sur le sol de la France a fait près de 770 000 victimes, civiles et militaires !

Jeune de 20 ans à peine, Jean-Pierre Bisbal a perdu la vie à l'entrée du Luc, en ce 17 août 1944, il y a 78 ans, une vie d'homme qu'il n'a pas eue. La mémoire fait, parfois, défaut à cet âge avancé mais pour ne pas la laisser en jachère, il faut cultiver le souvenir afin de ne pas oublier que certains hommes ont eu, un jour, le courage du sacrifice, en offrant leur vie pour que nous puissions savourer le fruit de la liberté. Saveur et savoir ont la même origine.

Deux jours après le débarquement sur les plages du Dramont, l'avancée dans les terres permet, de libérer notre commune. Le maire était Gabriel Barbaroux, le pharmacien du village » , a rappelé Dominique Lain, maire du Luc-en-Provence.

De nombreux soldats ont péri dans ce conflit pour rendre aux Français leur liberté et nous délivrer des forces d'occupation.

Dans le combat qui a opposé ces courageux soldats venus sur notre terre et passé sous le feu d'un tir venu du coin de notre cimetière, seul le conducteur d'un char, un dénommé Ferrand, sort indemne.

COMBATTRE JUSQU'A LA MORT

« Sur les trois cuirassiers qui ont perdu la vie dans cet échange de tir, seul Jean-Pierre Bisbal est enterré au cimetière du Luc, non loin de l'attaque. Ces soldats ont combattu jusqu'à la mort pour suivre l'ordre qui leur était intimé de « S'emparer du Luc et le tenir ». Ce qui animait ces hommes, tombés à l'orée du Luc, combattants de la liberté, était le goût de la victoire que leur courage et leurs idéaux portaient et, certainement pas, l'espoir d'une quelconque récompense. « Le courage évolue en osant, la peur grandit en hésitant », dit un ancien adage.

Ces femmes et ces hommes, hier comme aujourd'hui, ont osé l'action pour que vive la République. La mémoire représente la conquête progressive et difficile par l'Homme, de son passé individuel ou de son passé collectif.

Les souvenirs, véhiculés par la mémoire, sont d'autant plus prégnants qu'ils sont souvent les marques indélébiles d'une souffrance plus que d'un bonheur.

N'oublions pas, que douleurs et bonheurs ont les mêmes couleurs.

En cette période d'un bout d'été, les mémoires se ravivent et se tournent vers un passé récent sur l'échelle de l'histoire puisqu'elle touche aussi nos propres histoires personnelles et celle de notre village qui voit sa libération et, simultanément, celle du Var et de la Provence », a conclu le premier magistrat (...). •

LYCÉENS
libérez vos passions !

e-PASS JEUNES

C'EST **80€** OFFERTS POUR VOS LOISIRS

« **L'e-PASS, d'un montant de 80 €, vous accompagne dans toutes vos activités : profitez-en un maximum ! C'est simple, c'est utile et c'est pour vous tous. »**

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

Transports, loisirs, santé... Des économies toute l'année.

Passez à l'action ! Votre année vous coûte moins cher avec la Région Sud.

jeunes.maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

AZUR TOITURE

MIRALLES FLORENT & fils

" FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN "

CE SONT LES CLIENTS QUI EN PARLENT LE MIEUX !

Brigitte G. - Saint-Maximin (5/5)

La réfection de plusieurs versants de notre toiture, de faîtages et solins vient de s'achever après 5 jours de travail intense. L'équipe de 3 personnes a fait preuve de beaucoup d'attention et d'implication. Tout ce qui avait été promis a été réalisé, nettoyant et rangeant chaque jour et laissant à la fin un chantier très propre. Des personnes sérieuses, respectueuses et à l'écoute qui ont fourni un très beau et bon travail. Nous les recommandons sincèrement et en parlerons autour de nous avec beaucoup de plaisir !
(Le 2 juillet 2021).

Francis R. - Solliès-Ville (5/5)

La réfection totale de la toiture de notre habitation a été exécutée dans les délais, par une équipe expérimentée, polie et serviable, pour un prix compétitif. Impossible de trouver quoique ce soit à critiquer. (Le 25 juin 2021)

Elise S. - Toulon (5/5)

Excellente entreprise d'un très grand sérieux. Equipe très professionnelle, budget maîtrisé, grande réactivité et à l'écoute des besoins du client, en grande confiance. Je la recommande vivement. (Le 27 mars 2021).

Fabienne M. (5/5)

Accueil / Service : 5/5
Rapport qualité / Prix : 5/5
Travail soigné. À recommander absolument.
(Le 24 mars 2021).

Julien V. - Hyères (5/5)

Entreprise sérieuse. Travail rapide et de qualité. (Le 15 février 2021).

Laurent Rizzo - Carqueiranne (5/5)

Dans la cadre d'une réfection de toiture, le personnel d'AZUR Toiture a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une écoute client remarquable. Ayant le souci du détail, l'équipe de M. MIRALLES a laissé une excellente impression et un travail de qualité. Je la recommande vivement !
(Du 30 novembre au 18 décembre 2020).

Serge Bora - Solliès-Pont (5/5)

Travail irréprochable. Equipe toujours animée du souci de bien faire et d'une grande compétence. À recommander absolument ! (Le 6 août 2020).

CARQUEIRANNE 1795 route des 3 Pins
COGOLIN 19 Rue Gambetta
CAVALAIRE 381 avenue Maréchal Lyautey
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71